ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE L'INFORMATION DONNÉE À SON CONJOINT COMMUN EN BIENS SUR LES CONSÉQUENCES DES DETTES CONTRACTÉES DANS L'EXERCICE DE SA PROFESSION SUR LES BIENS COMMUNS

Je soussigné(e) M.Abbes mustapha déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R. 123-121-1 du code de commerce, avoir informé mon conjoint Mme.Missaoui yasmine,avec
laquelle je me suis mariée sans contrat de mariagel
qui prévoit des biens communs aux époux, sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à Antibes le 02/01/2026

(Signature de la personne immatriculée)



1 La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable.